

Le mordant, pourquoi faire ?

Il faut se poser une question : pourquoi les chiens ont-ils d'abord été créés et ensuite les races ?

Nous pouvons répondre sans se tromper exagérément : pour des besoins utilitaires très précis.

Les besoins originels étaient fonctionnels : la garde, la protection, l'accompagnement de troupeaux, la recherche (de gibiers d'abord, puis de personnes ensuite, etc.).

Mais il faut savoir aussi que ces besoins ont ensuite été "exagérés", certaines races ont été créées tout simplement pour le plaisir (de la compagnie, de la vue, etc.).

Ces races ont donc été "fabriquées" par des croisements de chiens qui avaient les caractères correspondants aux besoins. Il a fallu pour certaines, sélectionner des caractères forts et dominants avec un certain potentiel de pugnacité : (Le potentiel est l'ensemble des ressources que l'on possède, c'est-à-dire les possibilités) et se préoccuper de la manière de les contrôler. **La manière la plus sûre et efficace est l'éducation** du chien pour qu'il soit "à l'ordre" de son maître, ce qui signifie qu'il ne mordra que dans des situations logiques et apprises et au commandement de son maître notamment dans les disciplines sportives incluant du mordant. Les compétences, en ces domaines de nos clubs canins, ne sont plus à remettre en cause car depuis des décennies le savoir existe, les qualités sont réelles et la transmission de ces modes opératoires perdurent. En aucun cas, nous ne saurions être associés ou synonymes d'amateurs dans le sens « péjoratif » du terme, de la même manière que nous ne considérons, ou ne classifions pas, les vétérinaires, dignes de ce nom, de guérisseurs, charlatans ou rebouteux.

Pour bien comprendre **l'utilité du "mordant sportif"** :

-un chien qui fait du sport avec mordant, (car celui-ci **est inscrit dans sa mémoire génétique et instinctive**), ne causera jamais de problème ni d'accident, alors que si on l'empêche de dépenser cette énergie intense, il risque un jour, de mordre n'importe qui, pour n'importe quelle raison, car son instinct dérégulé le déclenchera ; le réflexe aura été provoqué par des gestes ou comportements qui sont mémorisés dans sa mémoire instinctive, mais en désordre (pour preuve, la majorité des accidents provoqués par des chiens qui mordent, sont incompris car ces chiens étaient habituellement calmes et gentils). La mémoire instinctive est le souvenir de situations positives ou négatives, qui se sont produites et la façon dont elles ont été gérées et se sont terminées. Cette mémoire est transmise de génération en génération.

Pour conclure, nous dirons que le **mordant sportif est non seulement utile, mais nécessaire** pour certaines races de chiens (chiens inscrits à un Livre des Origines Français ou étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale), et doit être pratiqué avec des règles bien définies, très précises et encadré par des personnes compétentes, capacitaires et habilitées au sein de nos associations reconnues. Il doit être inscrit dans la Loi comme par exemple le code de la route pour les véhicules, car ce n'est pas parce que des accidents de la route mortels sont provoqués par des conducteurs de certaines marques de voitures, que l'on interdit la fabrication, la vente et la conduite de ces voitures ; c'est le conducteur (responsable de l'accident) qui est puni. Pour les chiens, c'est également le conducteur (maître) qui est responsable de l'accident, car il ne maîtrise pas son chien et c'est lui qui doit être puni et non le chien qui n'a pas demandé à appartenir à cet individu, ni la race qui ne pose pas de problème avec des personnes équilibrées et sensées, qui éduquent leurs chiens dans des structures spécialisées et habilitées.

N'oublions pas que le chien de par nature :

- recherche et quête par son flair,
- se déplace par ses membres,
- s'équilibre, s'épanouit par sa denture et n'existerait pas si cette même denture et ses fonctions seraient absentes.

Patrick SIMON.